

Session d'examens - juin 2017

Communication des résultats finals aux apprentis employés de commerce CFC (profils B-E-M) (contrats vaudois uniquement)

Lundi 26 juin, entre 13h00 et 15h30

Les candidats en échec seront contactés par téléphone dans leur entreprise formatrice.

Les apprentis ayant réussi ne reçoivent aucune communication ce jour-là.

L'école fera tout son possible pour joindre les apprentis en échec durant la période indiquée ci-dessus et ne pourra être tenue pour responsable si ces derniers sont injoignables. En outre, le secrétariat de l'EPCA ne répond à aucune demande concernant les résultats.

Dès que tous les candidats en échec auront pu être joints, un message sera affiché sur le site www.epca.ch

Lundi 26 juin

La Division de l'apprentissage de la DGEP envoie les bulletins de notes à tous les apprentis, par courrier postal A pour les candidats ayant réussi et en recommandé pour les candidats ayant échoué.

Jeudi 29 juin

13h30 : classes FCB3 / FCE3 A & B / FCB3-FCE3 Modules

15h30 : classes FCE3 C, D, E & F / FCM3

Cérémonie des promotions, de remise des titres et des prix à la salle de l'Aiglon à Aigle

En cas d'échec : séance lundi 3 juillet à 10h30

Séance d'information **obligatoire** pour tous les candidats en échec : informations détaillées, possibilités offertes pour répéter la session d'examens, etc.

Les élèves au bénéfice d'un contrat d'un autre canton recevront leurs résultats directement du Service de la formation professionnelle de leur canton.